



## PROCÉS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### Commune de Couvron-et-Aumencourt

#### SEANCE DU 13 MARS 2017

**Présents** : Estelle BIENAIME, Sophie CLAISSE, Grégory COIGNOUX, Michèle LAMBERT, Patrick LE REZIO, Dominique LEBLOND, Sophie MENUS, Annick OHLERT, Carole RIBEIRO, Gilbert RICHARD, Benoît ROGER, Frédéric SIMPHAL, Arnaud STRACZEK

**Représentés** : Laëtitia FOREST par Dominique LEBLOND, Frédéric PIERRET par Carole RIBEIRO

**Secrétaire** : Madame Sophie CLAISSE

#### 2017-014 - Adoption du procès-verbal de la séance du 13 février 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de cette réunion.

#### 2017-015 - Droit de Préemption Urbain : propriété des consorts DECOCQMAN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas se porter acquéreur de la propriété des consorts DECOCQMAN, sise 5 rue des Bois.

#### 2017-016 - Compte-rendu de la commission des fêtes du 15 février 2017.

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le procès-verbal de la commission des fêtes du 15 février 2017.

#### 2017-017 - Assurances du personnel : prime de régularisation 2016 (remboursement).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter le remboursement de 557.63 € ;
- De l'inscrire à l'article 7788 'produits exceptionnels divers' du budget principal 2017 de la commune.
- 

#### 2017-018 - Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) : demande de subvention.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour les projets suivants :

- Aménagement du Parcours Santé aux abords du tennis couvert (tranche 1).
  - Sécurisation des établissements scolaires : pose d'une alarme anti-intrusion et sécurité incendie à l'école maternelle.
  - Remplacement des ouvrants de l'Agence Postale Communale.
- La part non couverte par la subvention sera prise en charge par la commune.

#### 2017-019 - Service Public d'Assainissement : choix du mode de gestion.

Les membres du Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, décident à l'unanimité :

- d'approuver le principe de recours à une Délégation de Service Public (concession de services) pour l'exploitation du service d'assainissement,
- qu'une procédure de publicité, permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes, sera lancée.
- d'organiser l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission visée à l'article L.1411-5 du Code des Collectivités Territoriales appelée à donner son avis sur les candidatures et offres faites ;
- d'autoriser Madame le Maire à engager la procédure et les dépenses nécessaires.

## **2017-020 - Commission pour la délégation de service public assainissement.**

Sont élus pour siéger à la Commission habilitée à examiner les candidatures et offres faites, et donner son avis dès lors qu'il sera requis, au cours de la délégation :

Titulaires : Mme Dominique LEBLOND, M. Arnaud STRACZEK, M. Gilbert RICHARD

Suppléants : M. Grégory COIGNOUX, Mme Annick OHLERT, M. Patrick LE RÉZIO

De même qu'à titre consultatif, le comptable public de la collectivité et un représentant de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

## **2017-021 - Bilan des délégations au Maire.**

Madame le Maire dresse le bilan des décisions qu'elle a été amenée à prendre dans le cadre de la délibération du 14 avril 2014 :

### **Appel d'offres**

- marché de travaux : création de locaux socio-culturels et réaménagement d'un logement dans un bâtiment existant.
- marché de travaux : création d'une cantine scolaire dans un bâtiment existant.
- marché de travaux : aménagement d'une mairie et d'une bibliothèque dans le foyer rural existant.

## **2017-022 - Avenant n°2 au C.R.S.D.**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- Approuver l'avenant n°2 au Contrat de Redynamisation des Sites de la Défense ;
- Autoriser Madame le Maire à signer ledit avenant.

## **2017-023 - Questions diverses**

- Elections Présidentielles (23 avril et 7 mai 2017) : Le Conseil Municipal établit l'organisation de la tenue du bureau de vote.
- Projet PALMER : Madame le Maire informe que le projet d'autodrome a pris du retard en raison du nouveau tracé voulu par M. PALMER. De nouvelles études acoustiques seront nécessaires compte-tenu de ces modifications. Néanmoins, le calendrier prévisionnel des travaux devra coïncider avec la date butoir du C.R.S.D.
- Recensement de la population : le recensement 2017 fait état de 937 habitants sur la commune. 394 logements ont été recensés, soit une moyenne de 2.37 personnes par logement.

**Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, le 14 mars 2017**

Le Maire,

Maire



Carole RIBEIRO

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 14/03/2017 à 18:05:55  
Référence : e0ecdec42f6bba4c2629869673e05b13b56a9aae